



Bienvenue
Séance d'information pour les chef
de projet 2024-25
TPI Ordo 2014/2021 (CFC 4ans)
Olivier Rutz / Chef Expert

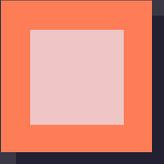




Séance de lancement

2024-25



- 
- **Présentation des responsables des TPI**
 - **TPI des Informaticien-ne-s CFC**
 - Ce qu'est un TPI pour les CFC 4ans ?
 - Le cahier des charges (CDC)
 - Soumissions du CdC et délai
 - Retours sur le CDC des 2 experts
 - Jour J : le démarrage
 - Pendant le TPI
 - Le jour de fin du TPI
 - Entre le fin du TPI et la présentation
 - La présentation et l'évaluation
- 
- 



Présentation des responsables des TPI 2024-25

Responsable TPI pour les candidats de

CPNV

Mme Cindy Hardegger, cindy.hardegger@eduvaud.ch

Duale

M. Carlos Perez, carlos.perez@epfl.ch

Ecoles des Arches

Mme Mélanie Estoppey, melanie.estoppey@arches.ch

ETML

M. Roberto Ferrari, roberto.ferrari@vd.ch



TPI => Nouveautés Ordonnance 2021



Ordonnance en circulation :

- 88601 Développement d'applications
- 88602 Informatique d'entreprise
- 88603 Technique des systèmes

} 2014

- 88612 Exploitation et infrastructure
- 88613 Développement d'applications
- 88614 Informatique d'entreprise CFC

} 2021



88614 Informatique d'entreprise CFC = 88602 Informatique d'entreprise





TPI => Ce qu'est un TPI pour les CFC 4ans ?



○ Travail **Pratique Individuel** dont la durée est comprise entre 70 et 90 heures ○

○ Le travail doit être effectué à **100%** du temps en entreprise

○ Le sujet et le domaine du TPI **doivent** être discutés au préalable **avec** le candidat, en revanche le cahier des charges **est rédigé par le chef de projet (cdp)** qui fixe le cadre du TPI et les objectifs concrets à atteindre

○ Le travail d'examen est réalisé grâce aux technologies et méthodes avec lesquelles le candidat est **familiarisé** ○

Travail d'examen

- En rapport avec le contenu d'une compétence professionnelle
 - Exigences niveau CFC
 - Formulation claire et compréhensible (résultats mesurables)
- 

TPI => Ce qu'est un TPI pour les CFC 4ans ?

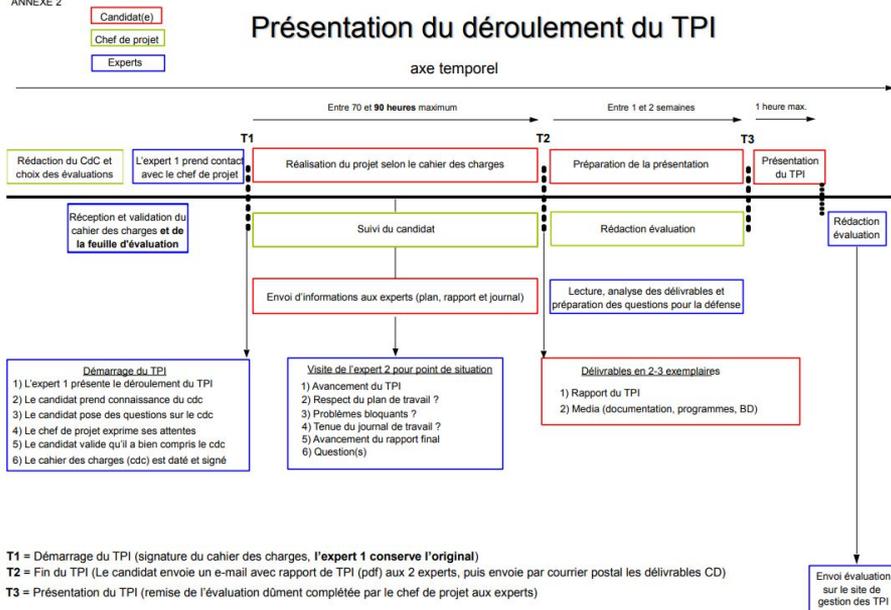


Ordo 2021 (Sauf IE)

Ordo 2014 + IE 2021

ANNEXE 2

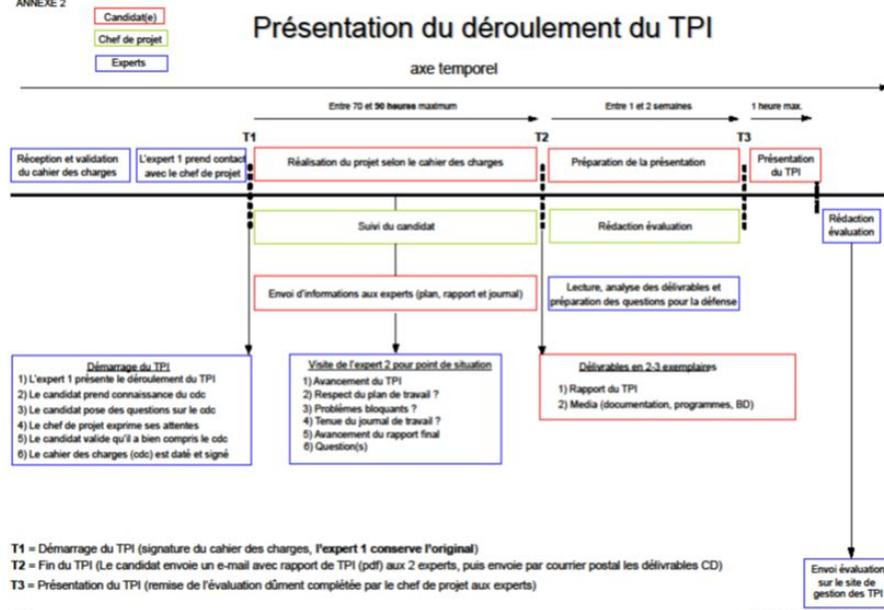
Présentation du déroulement du TPI



I-CQ

ANNEXE 2

Présentation du déroulement du TPI



I-CQ

TPI => Le cahier des charges (CDC)

J-20

TPI

Le cahier des charges (CDC)

J-20

TPI

Soumissions du
CdC et délai

La suite du TPI ...



TPI => Le cahier des charges (CDC) (J-25)

1/3

Exigences formelles

- Délais, durée et jours de travail connus
- Pré-requis
- 7 critères de validation spécifiques au projet

Horaire de travail (pour les TPI en entreprise)

- Pour chaque matinée le candidat a le droit à 20min
- Pour chaque après-midi le candidat a le droit à 15min

Exemple :

08:00 - 12:00 = 4h00 => 3h40

13:00 - 17:30 = 4h30 => 4h15

=====
7h55

1 INFORMATIONS GENERALES

Candidat	Nom : <input type="text"/>	Prénom : <input type="text"/>
Lieu de travail :	<input type="text"/>	
Orientation :	<input type="checkbox"/> 88601 Développement d'applications <input type="checkbox"/> 88602 Informatique d'entreprise <input type="checkbox"/> 88603 Technique des systèmes	
Chef de projet	Nom : <input type="text"/>	Prénom : <input type="text"/>
Expert 1	Nom : <input type="text"/>	Prénom : <input type="text"/>
Expert 2	Nom : <input type="text"/>	Prénom : <input type="text"/>
Période de réalisation :	<input type="text"/>	
Horaire de travail :	<input type="text"/>	
Nombre d'heures :	<input type="text"/>	
Planning (en H ou %)	Analyse :	<input type="text"/>
	Implémentation :	<input type="text"/>
	Tests :	<input type="text"/>
	Documentations :	<input type="text"/>

TPI => Le cahier des charges (CDC) (J-25)

2/3

Exigences formelles

- **Titre du TPI**
- **Matériel et Logiciel à disposition**
 - Ordinateurs, composants, etc..
- **Prérequis**
 - Skills requis (par exemple "routage IPV4", "Java", "PHP", etc...)
- **Descriptifs du projet**
 - Descriptifs complet du projet, inclus les fonctionnalité, les instructions pour des GUI, etc...
- **Livrables**
 - La liste complète des livrables, les 3 premiers sont toujours requis, peut être ajouter par exemple "Script XY", "Code source du site" etc...

3 TITRE

...

4 MATÉRIEL ET LOGICIEL À DISPOSITION

1 ordinateur type ...|

...

...

5 PRÉREQUIS

...

6 DESCRIPTIF DU PROJET

...

7 LIVRABLES

Le candidat est responsable de livrer à son chef de projet et aux deux experts :

- Une planification initiale
- Un rapport de projet
- Un journal de travail
- (à compléter si nécessaire par le chef de projet)
- ...

TPI => Le cahier des charges (CDC) (J-25)

3/3

Exigences formelles

- **Les 7 points techniques à évaluer**
 - Les points doivent être différents de ceux déjà présents dans la feuille d'évaluation.



8 POINTS TECHNIQUES ÉVALUÉS SPÉCIFIQUES AU PROJET

La grille d'évaluation définit les critères généraux selon lesquels le travail du candidat sera évalué (documentation, journal de travail, respect des normes, qualité, ...).

En plus de cela, le travail sera évalué sur les 7 points spécifiques suivants (Point A14 à A20) :

1. *(à compléter par le chef de projet)*
2. *(à compléter par le chef de projet)*
3. *(à compléter par le chef de projet)*
4. *(à compléter par le chef de projet)*
5. *(à compléter par le chef de projet)*
6. *(à compléter par le chef de projet)*
7. *(à compléter par le chef de projet)*



■ ■ ■
TPI => Nouveautés Ordonnance 2021



○ Nouveautés "évaluations personnelle" pour les ordonnances :

- 88612 Exploitation et infrastructure
- 88613 Développement d'applications

○
○ <https://www.tpivd.ch/expertise/feval>



■ ■ ■
TPI => Nouveautés Ordonnance 2021



○ **Nouveautés "évaluations personnelle" pour les ordonnances :**

- 88612 Exploitation et infrastructure
- 88613 Développement d'applications

○ **Tips #1** Imprimer le catalogue complet des évaluations disponible

Catalogue de Critères d'Évaluation pour le Travail Pratique Individuel (TPI)

Procédure de Qualification - Informaticien-ne CFC OrFo 2021

Orientations: Développement d'applications, Exploitation et Infrastructure

Valable dès le 01.01.2025, Version 1 | [Imprimer le catalogue complet](#)

■ ■ ■
TPI => Nouveautés Ordonnance 2021



○ Nouveautés "évaluations personnelle" pour les ordonnances :

- 88612 Exploitation et infrastructure
- 88613 Développement d'applications

○ - 3 domaines de compétences

- **DCO** Domaine de compétences opérationnelles 50% 20-25 critères (10 fixes)
- **DOC** Documentations 20% 9 critères
- **EP** Présentation et entretien professionnel 30% 9-10 critères



■ ■ ■
TPI => Nouveautés Ordonnance 2021



○ Nouveautés "évaluations personnelle" pour les ordonnances :

88612 Exploitation et infrastructure
88613 Développement d'applications

○ - Evaluation **DCO** Domaine de compétences opérationnelles

- Le CdP **doit** choisir entre **10** et **15** évaluations dans la liste des optionnelles



■ ■ ■
TPI => Nouveautés Ordonnance 2021



○ **Nouveautés "évaluations personnelle" pour les ordonnances :**

88612 Exploitation et infrastructure
88613 Développement d'applications

○ - Evaluation EP-10

Cette évaluation, peut être supprimer, uniquement si impossible, ou non pertinent.

EP-10: Démonstration du produit

Peut être retiré sur demande au Resp. TPI ou Chef Expert AVANT le début du TPI.

Choisir

Comment le produit du travail pratique doit-il être présenté ?

TPI => Nouveautés Ordonnance 2021



Nouveautés "évaluations personnelle" pour les ordonnances :

- 88612 Exploitation et infrastructure
- 88613 Développement d'applications

Exportation de la feuille d'éval



DCO : 25 crit.
DOC : 9 crit.
EP : 10 crit.

Lien de modification :

<http://tpivd.ch/sc/?idmod=63343137-3266-3162-3934-3!>



Ce 2ème lien, va vous permettre de télécharger le fichier PDF, à joindre au CdC.

Lien de PDF :

<http://tpivd.ch/sc/?idpdf=63343137-3266-3162-3934-35:>



TPI => Nouveautés Ordonnance 2021



Nouveautés "évaluations personnelle" pour les ordonnances :

- 88612 Exploitation et infrastructure
- 88613 Développement d'applications

Fiche de note finale

Candidat : _____ TPI N° _____

Tableau des évaluations

DCO (25)		DOC (9)		EP (10)	
A-1		Doc-1		EP-1	
A-2		Doc-2		EP-2	
A-3		Doc-3		EP-3	
A-4		Doc-4		EP-4	
A-5		Doc-5		EP-5	
A-6		Doc-6		EP-6	
A-7		Doc-7		EP-7	
A-8		Doc-8		EP-8	
A-9		Doc-9		EP-9	
A-10				EP-10	
A-Opt7					
A-Opt8					
A-Opt11					
A-Opt12					
A-Opt13					
A-Opt15					
A-Opt16					
A-Opt17					
A-Opt18					
A-Opt19					
A-Opt20					
A-Opt21					
A-Opt22					
A-Opt37					
A-Opt38					

TOTAL t1	TOTAL t2	TOTAL t3
(t1 / 75 * 5) + 1 ==v	(t2 / 27 * 5) + 1 ==v	(t3 / 30 * 5) + 1 ==v
NOTE n1	NOTE n2	NOTE n3

NoteF = ((n1*5) + (n2*2) + (n3*3)) / 10 ==> **NOTE FINALE** _____

Signature et date :

Chef de projet _____ Expert 1 _____ Expert 2 _____

Page 24/24 | Doc ID : 066-38333963636 | V. 1.01

TPI => Soumissions du CdC et délai

J-20

TPI

Soumissions du
CdC et délai

J-5

TPI

Retours sur le CDC
des 2 experts

La suite du TPI ...



TPI => Soumissions du CdC et délai (J-25)

Les cahiers des charges doivent être retournés au responsable TPI au plus tard jusqu'au:

31 mars 2025

Le TPI peut démarrer dès le début du deuxième semestre, à savoir à partir du:

Dès Février 2025 à la convenance des entreprises

Prévoir un délai de **25 jours** entre la remise du cahier des charges et le début du TPI

Les CDC doivent être envoyé par mail aux responsables des TPI du candidat

TPI => Retours sur le CDC des 2 experts

J-5

TPI

Retours sur le CDC
des 2 experts

J

TPI

Jour J : le
démarrage

LE TPI ...



TPI => Jour J : le démarrage



J

TPI

Jour J : le démarrage

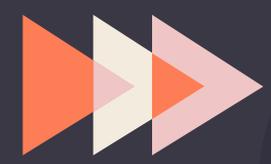
J+

TPI

Pendant le TPI



LE TPI



TPI => Jour J : le démarrage

Le 1ère expert prend rendez-vous **avant le jour J** pour venir faire la visite de démarrage **ce jour**

L'expert va discuter, et le candidat va prendre connaissance des points suivants :

- Le CdC, par sa signature, le candidat **accepte** le travail proposé.
- La feuille d'évaluation (Il est préférable, que le candidat prennent connaissance de cette feuille la semaine d'avant déjà.)
- Les demandes des experts pour l'envoi des documents par email :
 - Le premier soir : **Le planning initial**
 - 2 à 3 fois par semaine : **Son journal de travail ainsi que son rapport dans l'état.**
(Le nombre exact et les jours seront définis par l'expert.)

L'expert soulignera aussi les points suivants :

- La documentation devra évoluer **chaque jour** du projet.
- Le candidat peut demander de l'aide autant qu'il veut, mais doit la mentionner dans son journal.

Ne pas oublier le "bref rapport"
dans la documentation
(pas celui pour les meilleures TPI qui n'existe plus)

TPI => Pendant le TPI

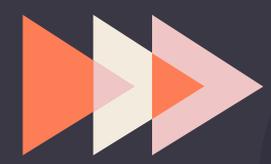


TPI

Le jour de fin du TPI



La présentation



TPI => Pendant le TPI



Horaires

Le travail est à faire à **100%** (hors cours pro)



Modification du CdC

Uniquement les experts dans de **rare** cas, peuvent autoriser une modification du CdC avec le CdP



Maladies/Accidents

Le Cdp, ainsi que **les 2 experts** doivent être tenus au courant **immédiatement**, un certificat médical est demandé dès le 1er jour.



Problèmes

En cas de **problèmes grave**, les experts doivent être tenus au courant dans le plus brefs délai



°

°

°

TPI => Pendant le TPI



Expert 1

- Suivi du candidat à distance
- Contrôle de l'avancé du TPI via la documentation
- Possible 2ème visite au candidat.

Expert 2

- Visite du candidat pendant le TPI
- Feedback à l'expert 1 sur la visite
- Suivi du candidat à distance
- Contrôle de l'avancé du TPI via la documentation
- Possible 2ème visite au candidat.
- Fixation de la date et heure de la présentation

TPI => Le jour de fin du TPI



End

PPT



TPI

Suite du TPI

La présentation

Le jour de fin du
TPI

Entre le fin du TPI et
la présentation



TPI => Le jour de fin du TPI

01

La doc. électronique

Le candidat doit envoyer au moment de la fin du TPI, les documentations par email

CdP, Expert 1 & 2

02

Version Papier

La version papier doit être à 100% identique à la version par email. Elle doit être transmise à la poste dans les 24h suivants. *

CdP, Expert 1 & 2

* L'un des 2 expert peut demander à ne pas la recevoir.

L'envoi aux experts doit être fait par voie postale, il est demandé de ne **PAS** le faire par recommandé.

TPI => Entre le fin du TPI et la présentation

PPT

Suite du TPI

Entre le fin du TPI
et la présentation

PPT

**Le jour de la
présentation**

La présentation et l'
évaluation

The End



TPI => La présentation et l'évaluation Ordo 2014 + IE 2021



Présentation

~ 15min

Candidat
Les 2 experts
Le CdP (si le candidat
l'autorise)



Questions

~ 15min

Candidat
Les 2 experts
Le CdP (si le candidat
l'autorise)



Evaluations

~ 15min

Les 2 experts
Le CdP

Max 45min

Si le CdP peut assister à la présentation/Questions, il ne peut prendre part d'aucune manière.

TPI => La présentation et l'évaluation Ordo 2021 (sauf IE)



Présentation + Démonstration

~ 15-20min

Candidat
Les 2 experts
Le CdP (si le candidat
l'autorise)



Questions

~ 15min

Candidat
Les 2 experts
Le CdP (si le candidat
l'autorise)



Evaluations

~ 15min

Les 2 experts
Le CdP

Max 45min

Si le CdP peut assister à la présentation/Questions, il ne peut prendre part d'aucune manière.

TPI => La présentation et l'évaluation

PPT

**Le jour de la
présentation**

La présentation et l'
évaluation

The End



TPI => La présentation et l'évaluation

Le chef de projet (CdP) (partie A-B)

- évalue les compétences du candidat
- évalue le travail exécuté (projet avec documentation)

Les experts (partie C, puis A-B)

- lisent la documentation et préparent les questions
- évaluent la présentation et les compétences du candidat (partie C)
- valident l'évaluation du chef de projet, en cas de désaccord, intervention de la CQ
repartent avec le CdC et la fiche d'évaluation signés

La note finale n'est pas communiquée au candidat

TPI => La présentation et l'évaluation

La grille d'évaluation

- Attribution de **0 à 3** points à chaque critère
- Nombre de critères **fixe et non modifiable**
- Ajout de **7** critères couplés au CdC
- Utilisable en version **PDF** automatisée ou **version papier**

Question	Calendrier / planification
A3	Afin de pouvoir contrôler l'avancement du travail et d'identifier suffisamment tôt des écarts par rapport au calendrier fixé, une comparaison régulière est effectuée entre la situation actuelle et la situation escomptée.
Niveau de qualité 3	<ol style="list-style-type: none">1. Un axe temporel absolu a été défini (Date)2. L'axe temporel est structuré de manière raisonnable (Blocs de 2 ou 4 heures)3. Des activités appropriées ont été formées. Elles couvrent l'entier du travail à réaliser.4. L'ordre de déroulement des tâches est judicieux.5. La répartition du temps des activités est planifiée de manière réaliste.6. La comparaison entre la planification initiale et l'état actuel est transparente et correcte. Les 6 points sont remplis et correctement décrits
Niveau de qualité 2	Quatre ou cinq des points mentionnés sont remplis
Niveau de qualité 1	Deux ou trois des points mentionnés sont remplis
Niveau de qualité 0	Un seul ou aucun des points mentionnés n'est rempli.

Compétences professionnelles (20 critères)
Documentation / rapport du TPI (10 critères)
Entretien professionnel et présentation (10 critères)

Évalué par :
CdP puis Experts
CdP puis Experts
Experts



TPI => La présentation et l'évaluation

A3	Calendrier / planification	2	Manque la comparaison entre la planif. initiale, et la finale
----	-----------------------------------	---	---------------------------------------------------------------

Procédure de qualification : 88600/1/2/3 Informaticienne CFC/Informaticien CFC (Ordonnance 2014)

Formulaire d'évaluation Candidat/-e: Dubois Sylvain

Contraction

Sommes des différentes parties	Nombre de points max	Points obtenus
Partie A: Compétences professionnelles	60	47
Partie B: Documentation / rapport du TPI	30	19
Partie C: Entretien professionnel et présentation	30	25
Somme de A + B + C	120	91
Note (5 * somme / 120) + 1		4.8

Points	Note	Points	Note	Points	Note	Points	Note	Points	Note
0-1	1.0	23-25	2.0	47-49	3.0	71-73	4.0	95-97	5.0
2-3	1.1	26-27	2.1	50-51	3.1	74-75	4.1	98-99	5.1
4-5	1.2	28-29	2.2	52-53	3.2	76-77	4.2	100-101	5.2
6-8	1.3	30-32	2.3	54-56	3.3	78-80	4.3	102-104	5.3
9-10	1.4	33-34	2.4	57-58	3.4	81-82	4.4	105-106	5.4
11-13	1.5	35-37	2.5	59-61	3.5	83-85	4.5	107-109	5.5
14-15	1.6	38-39	2.6	62-63	3.6	86-87	4.6	110-111	5.6
16-17	1.7	40-41	2.7	64-65	3.7	88-89	4.7	112-113	5.7
18-20	1.8	42-44	2.8	66-68	3.8	90-92	4.8	114-116	5.8
21-22	1.9	45-46	2.9	69-70	3.9	93-94	4.9	117-118	5.9
								119-120	6.0



TPI => Nouveautés Ordonnance 2021

Nouveautés "évaluations personnelle" pour les ordonnances :

- 88612 Exploitation et infrastructure
- 88613 Développement d'applications

Question	Calendrier / planification
A3	Afin de pouvoir contrôler l'avancement du travail et d'identifier suffisamment tôt des écarts par rapport au calendrier fixé, une comparaison régulière est effectuée entre la situation actuelle et la situation escomptée.
Niveau de qualité 3	<ol style="list-style-type: none"> Un axe temporel absolu a été défini (Date) L'axe temporel est structuré de manière raisonnable (Blocs de 2 ou 4 heures) Des activités appropriées ont été formées. Elles couvrent l'entier du travail à réaliser. L'ordre de déroulement des tâches est judicieux. La répartition du temps des activités est planifiée de manière réaliste. La comparaison entre la planification initiale et l'état actuel est transparente et correcte. Les 6 points sont remplis et correctement décrits
Niveau de qualité 2	Quatre ou cinq des points mentionnés sont remplis
Niveau de qualité 1	Deux ou trois des points mentionnés sont remplis
Niveau de qualité 0	Un seul ou aucun des points mentionnés n'est rempli.

Fiche de note finale

Candidat : _____ TPI N° _____

Tableau des évaluations

DCO (25)	DOC (9)	EP (10)
A-1	Doc-1	EP-1
A-2	Doc-2	EP-2
A-3	Doc-3	EP-3
A-4	Doc-4	EP-4
A-5	Doc-5	EP-5
A-6	Doc-6	EP-6
A-7	Doc-7	EP-7
A-8	Doc-8	EP-8
A-9	Doc-9	EP-9
A-10		EP-10
A-Opt7		
A-Opt8		
A-Opt11		
A-Opt12		
A-Opt13		
A-Opt15		
A-Opt16		
A-Opt17		
A-Opt18		
A-Opt19		
A-Opt20		
A-Opt21		
A-Opt22		
A-Opt37		
A-Opt38		

TOTAL t1	TOTAL t2	TOTAL t3
(t1 / 75 * 5) + 1 ==v	(t2 / 27 * 5) + 1 ==v	(t3 / 30 * 5) + 1 ==v
NOTE n1	NOTE n2	NOTE n3

NoteF = ((n1*5) + (n2*2) + (n3*3)) / 10 ==> **NOTE FINALE** _____

Signature et date :

Chef de projet _____ Expert 1 _____ Expert 2 _____

Page 24/24 | Doc ID : 066-38333963636 | V. 1.01

Info Suite COVID

Le démarrage

La visite **doit** se faire en présentiel

Visites en cours de TPI

La visite **doit** se faire en présentiel

Présentation

La visite **doit** se faire en présentiel

TPI

Doit se faire en présentiel, le home-office peut être que de 1j/semaine au maximum

NEW



Et voilà ... !

Avez-vous des
questions ?

